

France urbaine

métropoles • agglomérations • grandes villes

Temps des crises, temps des solutions

Contribution au débat de l'élection présidentielle 2027



En France, en 2022, **93 % de la population vit dans l'une des 699 aires d'attraction des villes** : c'est donc à l'échelle des métropoles, agglomérations et bassins de vie urbains que se joue l'essentiel du développement, de l'adaptation climatique, du logement, des mobilités, de la cohésion sociale et de la décarbonation.

Pourtant, l'urbain fait l'objet dans le débat public d'un récit fantasmé à rebours des réalités vécues et mesurées. La ville est aussi l'incarnation de réalités difficiles : inégalités sociales, relégation des plus précaires aux périphéries dans des quartiers devenus ghettos sociaux et communautaires gangrénés par la croissance du narcotrafic. Concentrant l'habitat indigne, les logements bouillottes, les espaces publics surchauffés, la ville incarne un ascenseur social grippé.

Parce qu'elle produit des richesses, des emplois de catégorie supérieure, parce qu'elle accueille des pôles universitaires et médicaux, elle incarne aussi, parfois par instrumentalisation politique, l'égoïsme territorial et l'écrasement d'une France moyenne et d'une France rurale pénalisées par la flambée des énergies fossiles, le coût des déplacements automobiles, la déprise démographique, la faiblesse économique et la raréfaction des services publics, éducatifs et de santé.

Dans un contexte de polarisation des débats, où le sensationnel peut effacer la nuance et la réalité des faits, et la résignation exonérer de la responsabilité d'agir, **les élus des territoires urbains opposent un nouveau récit à la tentation du déclinisme et de la nostalgie.**

Les territoires urbains ont vocation à renforcer la cohésion nationale et déploient des actions concrètes et opérationnelles en vue de répondre aux enjeux du quotidien : travailler, se loger, se chauffer, se nourrir, se déplacer, se soigner, vivre en sécurité, accéder aux loisirs et à la culture.

Dans les années à venir, cette action concrète doit pouvoir répondre aux défis contemporains : préservation de notre souveraineté économique et réindustrialisation, vieillissement, montée en puissance de l'intelligence artificielle, défiance démocratique, hausse de la pauvreté, crise du logement, montée des tensions géopolitiques, adaptation urgente au changement climatique et atteinte de la neutralité carbone en 2050.

Tel est l'objet des propositions que France urbaine porte dans le débat public.



2026-2032

NOS 15 PRIORITÉS

1. Climat et ressources stratégiques

Faire des villes le creuset de la transition écologique

Les territoires urbains sont particulièrement exposés aux aléas climatiques. Les compétences mobilisées sont celles du bloc communal : mobilité, logement, aménagement, urbanisme, gestion des déchets, eau, énergie... Les villes, agglomérations et métropoles sont en première ligne et engagées pour atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050. Elles sont prêtes à aller plus loin.

2. Sécurité

Pouvoir vivre en tranquillité dans son quartier

La consommation et le trafic de drogue se sont logés dans les quartiers des grandes villes avant de s'étendre aux villes moyennes, la cybercriminalité se déploie, les violences à caractère raciste et antisémite sont en hausse. L'ampleur des violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales mobilise fortement les services de police. Face à ces évolutions, nous devons proposer une réponse crédible fondée sur la protection, la prévention et la présence humaine.

3. Logement

Pouvoir trouver un logement adapté et abordable

La crise du logement est profonde. Les mobilités, l'accès à l'emploi en sont entravés. L'explosion des coûts du foncier, l'essor des meublés de tourisme, les besoins de rénovation thermique appellent une réponse forte. Pour garantir à chacun le droit de choisir son lieu de vie, il nous faut produire davantage de logements, lutter contre la vacance et réguler lorsque la situation l'exige.

4. Mobilités

Pouvoir se déplacer dans tout son bassin de vie

Il faut des réseaux plus nombreux, accessibles, décarbonés et mieux connectés pour permettre à chacun d'accéder à l'emploi, aux études, aux soins et aux loisirs, qu'il vive en centre-ville, dans un quartier prioritaire, dans un territoire périurbain ou rural, sans que l'absence de voiture soit un handicap.

5. Éducation

Pour que l'école continue à être un lieu qui protège et fait grandir

L'école doit rester un lieu qui émancipe et accompagne chaque enfant, lui permettant de grandir en bonne santé mentale et physique. Prévenir toutes les formes de violence, protéger les enfants de la surexposition aux écrans, garantir des locaux confortables, y compris en période de canicule, constituent une dimension majeure des politiques éducatives locales. Alors que la performance du système éducatif diminue, les grandes villes revendiquent le fait d'être un partenaire actif de l'Éducation nationale pour créer un véritable continuum éducatif.

6. Santé

Pouvoir se soigner en proximité

L'accès à un médecin devient un défi dans un nombre croissant de territoires : zones rurales, quartiers populaires, périphéries des grandes villes et désormais parfois centres-villes. Les besoins en santé mentale sont croissants. Pour que la santé ne dépende pas du lieu où l'on habite, nous devons garantir à tous un soin de premier niveau et renforcer l'action publique là où les vulnérabilités sont les plus fortes.

7. Transition démographique

Pouvoir bien vieillir chez soi

Vieillir à domicile reste le souhait de la majorité des Français. Nous devons permettre à chacun de rester autonome aussi longtemps que possible, adapter les logements et les espaces publics, accompagner les familles face à la dépendance et garantir l'accès à un établissement de manière ponctuelle ou pérenne. Tout cela se prépare aujourd'hui.

8. Économie

Amplifier l'effet-levier des collectivités

Les espaces métropolitains constituent des moteurs d'innovation, de réindustrialisation et de développement économique. L'investissement local et la production des territoires urbains nourrissent le PIB national et l'ensemble du pays via la péréquation. Lorsqu'elle transforme, la dépense publique construit les actifs de demain.

NOS 15 PRIORITÉS

9. Commerce et rénovation urbaine

Pour des centres-villes vivants et des quartiers redynamisés

Les centres-villes sont des repères pour les habitants et habitantes des villes, qu'ils soient situés en cœur de métropole, en banlieue ou en commune rurale. Nous souhaitons remettre en usage les logements vacants, réhabiliter l'habitat ancien, reconquérir les commerces de proximité et transformer les friches et espaces délaissés en nouveaux lieux de vie et de sociabilité. Poursuivre la rénovation des quartiers populaires, réservoirs de compétences et de créativité, constitue un investissement d'avenir aussi bien qu'un véritable projet de société.

10. Aménagement du territoire

Construire une nouvelle stratégie à partir d'une armature urbaine et métropolitaine forte

Les espaces urbains accueillent des infrastructures stratégiques et des équipements culturels, sportifs, médicaux et universitaires structurants, dont le rayonnement se diffuse à l'ensemble du territoire. Soutenir leur création et leur modernisation est un investissement à long terme au bénéfice de dizaines de millions d'habitants aussi bien urbains que ruraux. De telles décisions se planifient. Nous devons penser maintenant les besoins de demain, à l'échelle nationale.

11. Europe et cohésion

Coconstruire notre souveraineté

L'Europe a un impact majeur sur nos politiques locales et constitue un levier financier essentiel. Dans un contexte géopolitique, économique et environnemental instable, les villes ont un rôle clé pour conduire l'adaptation de notre continent au changement climatique, garantir la sécurité de nos approvisionnements et renforcer notre souveraineté.

12. Finances

Retisser le lien entre décisions et ressources locales

« La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. » Dans un contexte de resserrement budgétaire, tout habitant, toute entreprise, doit pouvoir savoir qui décide et qui finance. Or, pour rendre des comptes, les collectivités doivent disposer de ressources directes, suffisantes, stables et prévisibles. Restructurer les comptes publics nécessite enfin un effort partagé dont l'acceptabilité doit reposer sur la solidarité et la transparence.

13. Décentralisation

Nouvelles responsabilités, nouveaux droits, nouveaux enjeux

S'il appartient à l'État de définir un socle de principes communs, les solutions doivent aussi partir du terrain : ceux qui connaissent les réalités locales doivent pouvoir agir, adapter les réponses et en rendre compte directement aux habitants. Clarifier et simplifier doivent devenir des principes directeurs.

14. Services publics

Adapter l'action publique locale aux nouveaux enjeux

2 millions de femmes et d'hommes assurent le service public local. L'attractivité des métiers est mise à l'épreuve. L'intelligence artificielle commence à transformer les conditions de travail et le rapport aux usagers. Les crises et événements climatiques exceptionnels deviennent une norme. Il est crucial de repenser les organisations et de soutenir celles et ceux qui assurent chaque jour la continuité de ce service essentiel.

15. Intelligence artificielle

Accompagner une révolution économique et sociétale

L'intelligence artificielle remodèle en profondeur nos pratiques, notre économie et a des effets directs sur l'aménagement des territoires. Une telle mutation n'a pas à être subie. Nous devons préparer la population et plus particulièrement la jeunesse à de nouveaux usages, accompagner les métiers et anticiper les conséquences sur l'emploi, l'immobilier, les ressources locales et les besoins énergétiques liés aux *data centers*.

COHÉSION SOCIALE

Faire des territoires urbains des espaces de sécurité, d'épanouissement et d'égalité des chances

NOS CONSTATS

- » En 2024, 61 % des personnes interrogées déclarent rencontrer des difficultés dans leurs démarches administratives, contre 39 % en 2016.
- » 30 % des habitants des QPV déclarent ne pas se sentir en sécurité dans leur quartier, contre 15 % dans les unités urbaines.
- » Le taux de crimes et délits à caractère raciste augmente avec la taille urbaine : 0,5 victime enregistrée pour 10 000 habitants dans les communes rurales, contre 1,7 dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants hors Paris.
- » Dans les QPV, on compte environ 249 professionnels de santé libéraux pour 100 000 habitants, contre 396 en moyenne nationale.
- » Alors que le logement génère près de 100 Mds€ de prélèvements fiscaux (près de 8 % des prélèvements obligatoires), plus de 2,7 millions de ménages sont en attente d'un logement social et seuls 82 000 logements sociaux ont été financés en 2024.

NOS PROPOSITIONS

Pouvoir vivre en tranquillité dans son quartier

1. Engager un Acte II de la lutte contre le narcotrafic et élargir l'action judiciaire des polices municipales pour agir sur l'insécurité du quotidien
2. Tripler les crédits alloués pour le déploiement de la vidéoprotection (FIPD)
3. Créer un fonds de soutien au développement des polices municipales et intercommunales financé par les recettes des amendes

Pour une école qui protège et fait grandir

4. Garantir une réponse locale et coordonnée pour lutter contre toutes les violences faites aux enfants
5. Réviser le modèle de financement des modes de garde pour améliorer l'accès au service
6. Faire des évolutions démographiques une opportunité pour améliorer la qualité éducative (inclusion, quartiers prioritaires, rénovation bâtiminaire)

Avoir accès au sport et à la culture quel que soit son milieu social et son quartier de résidence

7. Préserver et stabiliser les financements alloués aux équipements et organismes culturels locaux
8. Maintenir les dispositifs de soutien à la pratique sportive (pass Sport)

Pouvoir se soigner en proximité

9. Garantir une présence médicale en quartier prioritaire et aux périphéries des métropoles, les déserts médicaux frappant aussi les villes
10. Soutenir les centres de santé non lucratifs qui répondent aux situations les plus complexes
11. Déléguer une part des crédits prévention de l'assurance maladie aux territoires urbains

Pouvoir trouver un logement adapté et abordable

12. Réviser les modes de financement de la production et de la rénovation du logement
13. Confier aux grandes intercommunalités les pouvoirs locaux de régulation des marchés du logement (zonage, accélération des procédures, encadrement des loyers et décentralisation des aides à la pierre)

Pouvoir bien vieillir chez soi

14. Refonder le financement national de la dépendance, pour sécuriser durablement les EHPAD, les services à domicile et l'accompagnement de la perte d'autonomie

Pouvoir accéder à ses droits en un clic ou en un rendez-vous

15. Déployer un pacte État-collectivités pour l'accès aux droits afin de fournir à chaque habitant une réponse efficace dans ses démarches administratives

DÉVELOPPEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Faire des territoires urbains des fers de lance de la souveraineté écologique et industrielle

NOS CONSTATS

- » Un tiers des captages d'eau potable ont des teneurs préoccupantes en polluants.
- » Il manque au minimum 4,4 Mds€ par an pour financer les besoins du petit cycle de l'eau et 2 Mds€ supplémentaires pour le grand cycle.
- » Les autorités organisatrices des mobilités locales font face à une impasse de financement de 20 Mds€ d'ici 2035 pour couvrir leurs besoins d'investissement. Les taux plafonds du versement mobilité, la ressource pour les financer, n'a pas évolué depuis 2011, sauf en Île-de-France.
- » La vacance commerciale a progressé de 71 % en 10 ans dans les villes de plus de 100 000 habitants.
- » Les *data centers* représentent 10 TWh/an de consommation électrique, soit 2,2 % de la consommation nationale. Cette part pourrait s'élever à 4 % de la consommation électrique française en 2035.

NOS PROPOSITIONS

Faire des grandes agglomérations les autorités organisatrices de la transition écologique

16. Renforcer la protection des captages d'eau potable : outils réglementaires, définition d'un seuil cohérent d'activation des mesures de protection
17. Supprimer ou relever le plafond mordant des agences de l'eau
18. Renforcer le principe « *pollueur-payeur* » en repensant une redevance pollution diffuse applicable aux metteurs en marché
19. Refuser la « *fausse consigne* » pour les bouteilles en plastique et promouvoir le plan alternatif de réduction, réemploi et recyclage des déchets plastiques
20. Conforter le financement du Fonds chaleur

Pour des centres-villes vivants et des quartiers redynamisés

21. Lancer un 3ème programme de rénovation urbaine
22. Lancer un programme national de revitalisation commerciale et de l'habitat des centralités urbaines, incluant les centres anciens
23. Permettre l'encadrement des loyers commerciaux en cas de forte vacance
24. Relancer un programme national de transformation des entrées de ville pour accompagner la mutation des zones commerciales

Accompagner la révolution économique et sociétale liée à l'intelligence artificielle

25. Instaurer une gouvernance démocratique de l'IA : comités éthiques locaux, consultation des usagers, association des agents publics, formation des élus et des cadres territoriaux, droit à l'explication et maintien d'un recours humain pour les décisions sensibles
26. Associer les collectivités concernées aux décisions d'implantation des infrastructures numériques critiques comme les *data centers* et adopter pour ces derniers une classification d'urbanisme spécifique
27. Mettre en place une convention citoyenne sur les effets de l'IA sur le quotidien pour nourrir un plan national IA et Territoires 2035

Pouvoir se déplacer dans tout son bassin de vie

28. Relever le plafond du versement mobilité hors Île-de-France et articuler les Services Express Régionaux Métropolitains avec les réseaux de transports de proximité

Renforcer l'appareil productif, l'industrie et les qualifications

29. Déployer des pactes productifs locaux : sécurisation des approvisionnements, accès à l'emploi (formation, mobilité, mode de garde, logement...), financements
30. Soumettre à l'avis des collectivités locales les décisions sur l'offre de formation et les implantations universitaires

FINANCES LOCALES ET COMMANDE PUBLIQUE

Adapter les territoires à la nouvelle donne budgétaire, démographique et écologique

NOS CONSTATS

- » Les investissements climat des collectivités dans les secteurs bâtiment, transports et énergie ont atteint 8,3 Mds€ en 2022, 10 Mds€ en 2023.
- » Pour répondre aux objectifs de la stratégie nationale bas carbone, elles doivent atteindre un niveau d'investissement de 19 Mds€ par an d'ici 2030, soit un doublement de l'effort actuel.
- » En dépit d'une hausse massive des cotisations employeurs, le régime de retraites de la fonction publique territoriale pourrait afficher 8 Mds€ de déficit annuel et 85 Mds€ de dette en 2045.
- » Plus des deux tiers voire localement des trois quarts des usagers de nos villes ne sont plus contribuables locaux.
- » La commande publique française importe 60 % des biens manufacturés qu'elle achète, là où les États-Unis se tiennent sous les 20 %. Réduire cette part de 20 points libérerait 15 Mds€ au bénéfice des industries locales, de l'emploi et de nos ressources fiscales.

NOS PROPOSITIONS

Retisser le lien entre décisions et ressources locales

- 31. Définir l'autonomie fiscale et l'inscrire dans le droit
- 32. Contrecarrer l'érosion tendancielle de la fiscalité directe locale et cesser les réformes qui ignorent les élus locaux
- 33. Retisser un lien fiscal entre chaque citoyen-contribuable et sa commune de résidence dont il est habitant et usager des services
- 34. Garantir la résilience financière des collectivités par des ressources diversifiées et dynamiques

Gagner en prévisibilité financière et dépasser la rigidité de l'annualité budgétaire

- 35. Coconstruire avec l'État une trajectoire pluriannuelle (dotations et impôts locaux)
- 36. Sanctuariser les compensations de suppression de fiscalité locale
- 37. Instituer un cadre partagé et transparent de suivi des engagements budgétaires de l'État pour les politiques publiques de compétences partagées (crédits ministériels)
- 38. Engager une réforme d'ensemble du système de retraite intégrant la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL)

Amplifier l'effet-levier des collectivités

- 39. Intégrer la durabilité dans les objectifs de la commande publique européenne
- 40. Intégrer par défaut les considérations environnementales et sociales dans l'objet du marché
- 41. Ouvrir le libre choix de la procédure en matière d'achat de denrées alimentaires et sécuriser l'utilisation des critères géographiques pour garantir un approvisionnement durable et de proximité
- 42. Autoriser le recours à la négociation quel que soit le montant du marché
- 43. Soutenir un *Small Business Act* européen

Refonder la péréquation et réaffirmer les solidarités territoriales et nationales

- 44. Mieux prendre en compte l'échelle du bassin de vie pour décliner les mécanismes nationaux de péréquation
- 45. Placer au même niveau l'objectif de réduction des inégalités de ressources et des inégalités de charges
- 46. Ne pas dissocier la péréquation de critères objectifs d'effort fiscal

INSTITUTIONS LOCALES

Libertés locales, droit à la différenciation et adaptation des normes : donner aux institutions urbaines les moyens d'assumer leurs responsabilités

NOS CONSTATS

- » Seuls 28 % des Français déclarent connaître la répartition des compétences entre l'État et les différentes collectivités alors que ces dernières financent les deux tiers de l'investissement public civil en France.
- » Plus des deux tiers des Français disent faire davantage confiance aux collectivités qu'au Gouvernement pour répondre à leurs besoins du quotidien et 79 % considèrent que les collectivités devraient avoir davantage de pouvoir face à l'État.
- » 84 % des Français considèrent que l'intercommunalité est une bonne chose pour la commune et près des trois quarts considèrent qu'elle constitue l'échelon adéquat pour conduire des politiques pour le bassin de vie.
- » Les Français attendent de la décentralisation qu'elle améliore de nombreux aspects de leur vie quotidienne : économie (30 %), sécurité (24 %) et santé (16 %).

NOS PROPOSITIONS

Construire une nouvelle stratégie d'aménagement à partir d'une armature urbaine et métropolitaine forte

- 47. Simplifier les outils de coopération en élargissant les capacités d'intervention des pôles métropolitains
- 48. Mettre fin au principe d'exclusivité territoriale pour permettre aux intercommunalités urbaines de soutenir un territoire tiers dans son champ de compétences
- 49. Médiatiser les coopérations pour mettre fin aux discours d'opposition territoriale
- 50. Conclure entre l'État et chaque grande agglomération un pacte d'avenir de six ans doté de financements garantis pour relever les défis du changement climatique, faire face aux mutations démographiques et économiques et renforcer la solidarité entre territoires

Coconstruire notre souveraineté par l'Europe

- 51. Permettre aux territoires urbains de codécider de l'utilisation des crédits européens de la politique de cohésion pour les compétences et territoires qui les concernent

Prendre en charge de nouvelles responsabilités, de nouveaux droits, de nouveaux enjeux

- 52. S'appuyer sur l'intercommunalité volontaire pour approfondir la décentralisation
- 53. Renforcer la possibilité d'élargir les périmètres intercommunaux pour réduire les inégalités territoriales
- 54. Adapter le cadre juridique des communes nouvelles aux bassins urbains
- 55. Simplifier l'accès au statut de communauté urbaine
- 56. Accroître le pouvoir normatif du bloc communal et faciliter les expérimentations institutionnelles

Adapter le service public local à l'évolution des besoins

- 57. Structurer une politique nationale cohérente d'attractivité de la fonction publique et développer les marques « employeurs » territoriales
- 58. Garantir des modes de régulation et de financement équitables entre public et privé en vue de préserver l'universalisme du service public
- 59. Encourager les modèles de coopération émergents (mutuelles communales, groupements d'achat...)
- 60. Anticiper l'obsolescence des compétences induite par l'IA par une stratégie nationale de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans la fonction publique